



Commune
de NEYDENS

Accueil

Affaire suivie par Natacha GÉRARDIN

☎ 04 50 35 05 50

✉ mairie@neydens.com

DEMANDE DE RESERVATION DE SALLE COMMUNALE

DEMANDEUR

Nom et prénom du demandeur :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Si association ou société :

Raison sociale :

Qualité du représentant de l'association/société (président...) :

LOCATION DE LA SALLE : **POLYVALENTE** **DES ASSOCIATIONS** **DE MOTRICITE**
(cocher la case correspondante) (290 pers. max) (19 pers. max) (32 pers. max)
Réservé aux cours

NATURE DE LA MANIFESTATION :

DATE : / / deh àh.

Nombre de participants :

Location de la vaisselle : oui non

Fait à Neydens, le / /

Signature

Cadre réservé à l'administration

Demande : Accordée Refusée

Dossier à compléter :

- Contrat de location complété et signé
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile au nom du locataire
- Paiement par virement, chèque ou espèces
- Chèque de caution de 1650 €
- Copie de la pièce d'identité du locataire
- Justificatif de domicile pour les personnes en résidence principale à Neydens
- Pour les associations, demande de matériel et de débit de boissons, le cas échéant

NB : Pour votre information, votre demande de location n'est qu'une option.

Elle ne sera validée qu'après retour du contrat signé par les deux parties.

TARIFS

<i>Salles communales</i>		Tarif au 1^{er} novembre 2024
Salle des associations	Particuliers (résidence principale Neydens)	55€/jour
	Associations ou entreprises délivrant des activités culturelles, sportives ou de loisirs payantes	12€/heure
	Associations de Neydens	Gratuit
	Associations hors Neydens	55€/jour
	Entreprises	55€/jour
Salle de motricité	Associations délivrant des activités culturelles, sportives ou de loisirs payantes	22€/heure <i>(30 min gratuites, pour la mise en place avant et le nettoyage après)</i>
Salle polyvalente	Particuliers (résidence principale Neydens)	600€/we
	Particuliers hors commune	1800€/we
	Obsèques ayant lieu à Neydens	150 €
	Associations de Neydens	Gratuit dans la limite de 4 fois/an
	Associations CCG	600 € / 1 fois par an
	Associations hors commune	1400€/we
	Entreprises	1800€/we
	AG de syndics de copropriétés (supérieur à 19 personnes)	55€/jour
	Parti politique	300€/jour
Vaisselle	50 €/location <i>(sauf si gratuité salle)</i>	
Perte ou vol badge/clés		50€
Casse ou dégradation des salles incluant les matériels s'y trouvant		Au coût réel de la remise en état
Casse ou détérioration barnum		500€
Casse ou détérioration mange debout		50€